



Engagés pour notre Barreau

Nadège MARTY DAVIES & Pierre EGEA **Candidats aux fonctions de Bâtonnier et Vice-Bâtonnier**

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

Nous avons décidé de nous présenter ensemble à vos suffrages afin de défendre notre barreau dans la pluralité de ses exercices, et notre profession, dans la singularité de son indépendance.

La pluralité de nos exercices conduit à construire une approche concrète de la défense de la profession tant dans la vie professionnelle au quotidien que dans sa représentation auprès de l'ensemble des institutions juridictionnelles.

La singularité de notre indépendance implique une défense des principes essentiels de la profession et de sa déontologie.

PRESENTATION

Nous sommes, tous deux, avocats depuis 20 ans à Toulouse.

Nadège MARTY DAVIES

Exerce en cabinet individuel, avec des collaborateurs, en droit privé, droit de la famille, droit des contrats.

Est actuellement Membre du Conseil de l'Ordre dans le cadre de son deuxième mandat et exerce, notamment, les fonctions de Référent Collaboration et Égalité

Membre de la Formation Restreinte du Conseil de l'Ordre

Membre de la Commission de Lutte contre les discriminations

Déléguée au Référé Déontologique

Déléguée aux réclamations formées par des tiers

Déléguée aux différends sur contrats de collaboration et les contrats de travail

Déléguée à l'arbitrage d'honoraires

Membre de la Commission Responsabilité Civile des Avocats

Coprésidente de la Commission internationale

Membre de la Commission Civile

Administratrice CARPA Occitanie

Rapporteur sur les activités commerciales et accessoires des Avocats

Rapporteur sur les demandes d'autres professionnels voulant intégrer notre profession

Pierre EGEA

Exerce en tant qu'avocat associé de la SARL ALTEIA, en droit public et en droit des libertés notamment en droit de la presse.

Désigné par le Président de la République, il mène, jusqu'en juillet, une mission sur l'évolution institutionnelle des Outre-mer.

A effectué deux mandats en tant que Membre du Conseil de l'Ordre

Exerce plusieurs fonctions à l'Ordre et notamment :

Membre de la Formation Restreinte du Conseil de l'Ordre

Délégué à l'arbitrage d'honoraires

Vice-président de la Commission de droit public.

Est actuellement : Président du Conseil Régional de Discipline

Nos profils, nos parcours sont complémentaires.

Nous partageons une vision commune de notre profession : moderne, plurielle et solidaire, et de notre Ordre : ouvert, actif, au service de nos confrères et tourné vers l'avenir.

PROGRAMME

Vous trouverez dans ce lien notre site avec notre programme en 5 actions et 100 mesures.

<https://martyegea.fr/>

Nos 5 engagements principaux :

1 - Protéger nos confrères et notre profession : Nous pérenniserons la Commission entraide pour aider nos confrères en difficulté. Nous créerons le Référent déontologie avec un lien téléphonique direct avec un ancien Bâtonnier.

Nous créerons la Commission collaborateur qui sera en charge de toutes les problématiques relatives à la collaboration et également d'informer par la création d'un guide des bonnes pratiques sur la collaboration libérale.

Nous maintiendrons le Référent collaborateur en charge de résoudre immédiatement les difficultés ou de les faire suivre au Bâtonnier.

Nous appuierons l'action de la Commission égalité et lutte contre les discriminations et harcèlement.

Nous désignerons l'Avocat Référent tel que prévu par les textes.

Nous faciliterons les démarches de nos confrères en vous informant sur les règles prises par la formation restreinte du Conseil de l'Ordre en matière de locaux, de domiciliation et sur les contrats.

Nous protégerons notre profession en continuant la lutte contre l'exercice illégal de la profession avec la commission actuelle.

Nous renforcerons également le rôle des commissions existantes dans toutes les matières du droit.

Nous créerons la commission Aide Juridictionnelle afin de tenter de solutionner les difficultés relatives à l'octroi des décisions.

2 - Communiquer sur les actions de notre Ordre et sur notre profession.

Nous procéderons à la publication des procès-verbaux du Conseil de l'Ordre et des rapports des activités des Commissions.

Nous communiquerons également sur notre profession afin de faire savoir que toutes les compétences en matière de droit sont à Toulouse et afin que le premier interlocuteur de nos clients sur les problématiques juridiques puisse être l'Avocat.

Nous communiquerons par toutes les voies : réseaux numériques, la presse, la radio et la participation aux événements au sein de la cité.

Nous renforcerons le dialogue avec les juridictions pour garantir le droit à la plaidoirie et obtenir des décisions d'aide juridictionnelle et des dates d'audience dans un délai raisonnable.

3 - Se former pour faire face aux enjeux de demain.

Nous mettrons en place la formation E-learning, à savoir une plateforme en ligne accessible sur des thèmes relatifs au management et à la gestion des cabinets.

Nous enrichirons le fonds documentaire.

Nous renforcerons la convention locale relative à l'aide juridique en y ajoutant les baux d'habitation et en créant la formation pour cette permanence.

4 - Accompagner nos confrères.

Nous poursuivrons l'objectif de création d'une crèche.

A cet effet, nous créerons la commission Crèche en charge notamment de trouver les locaux.

Nous instituerons le Référent aux audiences.

Nous organiserons des rencontres avec le Jeune Barreau, et les Avocats honoraires autour d'événements à la Maison de l'Avocat.

Nous rencontrerons régulièrement les syndicats.

Nous créerons la journée du Bâtonnier lors de laquelle nous présenterons les actions déjà menées, les actions en cours et celles à mener.

Nous organiserons cette journée de rencontre entre confrères autour d'un événement culturel ou sportif.

5 - Préparer l'avenir afin d'anticiper les enjeux de demain, notamment avec l'intelligence artificielle.

Nous accompagnerons les confrères sur les problématiques en matière de cybersécurité et de numérique.

Nous n'augmenterons pas les cotisations ordinaires et appuierons la baisse de la cotisation CARPA, au vu de la situation économique actuelle.

**Nous mettrons en place un Barreau Vert
afin, notamment, de limiter autant que possible l'usage du papier.**

Accessibles et au plus près de la vie de notre Barreau, nous serons à votre écoute pour vous accompagner et faciliter le quotidien professionnel de chacun.

**Ensemble, nous sollicitons votre confiance.
Ensemble, nous aurons à cœur de vous soutenir.**

Avec nos sentiments confraternels,

Nadège Marty Davies

Pierre Eggea

Vous pouvez retrouver notre programme détaillé sur notre site.

<https://martyegea.fr/>

- ➡ Nous suivre : [Linkedin - Instagram](#)
- ➡ Nous écrire : batonnat2025@martyegea.fr

Engagés pour notre Barreau